

La formation est destinée aux personnes qui souhaitent s'investir dans la vie de leur club et celles qui souhaitent suivre la formation du Brevet Professionnel\*.

**Date de la formation :** du 15 au 22 février 2014 inclus

**Durée :** 100 heures réparties :

- 60 heures au centre de formation
- 40 heures de stage en club affilié FFS
- 1 jour d'examen (courant mai 2014)

**Coût de la formation :** 300 euros (documentations incluses)

**Conditions d'inscription :**

- Etre âgé(e) de plus de 18 ans lors de l'examen,
- Etre licencié(e) dans un Club,
- Etre titulaire du PSC ou PSE1 lors de l'examen
- Avoir validé un niveau régional ou les tests d'exigences préalables



En outre, elle permettra :

- D'initier un groupe de licencié(e) s au sein de son club,
- D'assurer la sécurité des pratiquants,
- De communiquer sur les valeurs du surf et sa culture

**Ses contenus théoriques :**

- CONNAISSANCES DE L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL
- CONNAISSANCES GENERALES (matériel/milieu)
- REGLEMENTATION (obligations générales de sécurité, les responsabilités de l'éducateur)
- TECHNIQUE DE L'ACTIVITE
- PEDAGOGIE (pédagogie générale, organisation et préparation de séance)
- ENVIRONNEMENT DURABLE

**Ses contenus pratiques :**

- Mise en place de séances pédagogiques
- Technique de sauvetage
- Pratique surf
- Stage dans une structure encadrée par un tuteur



**Modalités d'inscription :**

Pour les personnes qui désirent suivre cette formation, veuillez envoyer :

- La fiche d'inscription remplie, avec une photo d'identité
- La copie de votre licence 2014
- les copies des attestations ou diplômes demandés (secourisme, niveau régional, tests préalables...)
- la convention de stage dûment remplie et signée par votre tuteur et vous-même
- le chèque de 300 euros **à l'ordre du Comité Régional d'Aquitaine de Surf**
- une enveloppe format A4 pré timbrée à votre adresse postale

Dossier à retourner **AU PLUS TARD le 31 janvier 2014** à l'adresse suivante :

**Comité Régional d'Aquitaine de Surf  
ACASAL, 1 avenue de Fray, 40140 Soustons Plage**

*Si les clubs veulent présenter plusieurs membres de leur club, veuillez photocopier le bulletin d'inscription et le faire remplir nominativement par les futurs stagiaires. Mais le règlement peut être global. En vous remerciant de votre compréhension.*

#### Fiche d'inscription à nous renvoyer

##### Identification du candidat

Nom :  
Prénom :  
Date et lieu de naissance : le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Adresse complète : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_  
Nationalité : \_\_\_\_\_

PHOTO  
ICI

35mm x45mm

##### Situation

Actuellement, êtes-vous :

- Salarié(e) – type de contrat ? cdi, cdd, cae, cui...
- Demandeur d'emploi
- Sans emploi
- Etudiant
- Bénéficiaire du RSA

*Pensez à joindre la copie de vos diplômes obtenus  
+ une photo d'identité*

##### Profil du surfeur

Club de licence :  
Numéro de licence FFS :  
Type de licence FFS : sportive / compétition  
Depuis combien d'année êtes-vous licencié(e) ?  
Faites-vous de la compétition ?  
Si oui, combien de points avez-vous au classement fédéral ?  
Avez-vous obtenu les tests d'exigences préalables?  
oui / non  
Si non, allez-vous les (re)passer ? oui / non  
Vous souhaitez poursuivre cette formation pour :  
 Participer à la vie de votre club  
 Dans le cadre du brevet professionnel

##### Niveau d'études ou de formation

###### **Niveau V – Brevet des Collèges**

Diplômes acquis Niveau atteint

###### **Niveau V – BEP**

Diplômes acquis  Niveau atteint

###### **Niveau IV – Baccalauréat**

Diplômes acquis  Niveau atteint

###### **Niveau III – DEUG-DUT**

Diplômes acquis  Niveau atteint

###### **Niveau II – Licence**

Diplômes acquis  Niveau atteint

###### **Niveau I – Master, DESS, Doctorat...etc**

Diplômes acquis  Niveau atteint

##### Diplômes sportifs :

- BPJeps
- BAPAAT
- DEJeps
- Autres :

##### Activités socioculturelles – (Bafa, BAFD...)

##### Diplômes de secourisme A JOUR :

- Prévention et secours civique (PSC)
- Premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1)

Dossier à retourner **AU PLUS TARD le 31 janvier 2014** à l'adresse suivante :

**Comité Régional d'Aquitaine de Surf**  
**ACASAL, 1 avenue de Fray, 40140 Soustons Plage**

**Pour tout renseignement : 05 58 49 31 37 – info@surfingaquitaine.com**



#### **Convention de stage** à nous renvoyer

##### **Article 1 :**

La présente convention est établie entre :

- **La structure «Club» agréée par la Fédération Française de Surf** (Nom du Club) .....  
représentée par ..... (Président ou Directeur de la structure)

Tél : ..... Adresse : .....

- **Le Centre de formation du Comité Régional d'Aquitaine de Surf**, représenté par Mr Jacques Lajuncomme, Président de la structure.

- **M. .... Responsable pédagogique du stage dans la structure d'accueil** (ci-après le tuteur),  
Titulaire du diplôme (intitulé complet) :

N°: ..... Délivré le : .....

- **Le stagiaire en formation** : NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : ..... E-mail : .....

##### **Article 2 :**

(Nom du Club) ..... s'engage à donner à (Nom et Prénom du stagiaire)  
..... la possibilité d'effectuer, à titre de formation et de  
préparation au Brevet d'Initiateur Fédéral, pendant 40 heures minimum un stage pédagogique en application des articles 32, 33 et 34  
de l'Arrêté du 30 Novembre 1992.

##### **Article 3 :**

Le Tuteur de stage (Nom et Prénom) ..... a  
pour rôle de :

- Préparer le stagiaire à sa future activité dans le cadre de sa structure
- Apprécier le comportement de l'éducateur
- Conseiller le stagiaire dans les domaines techniques et pédagogiques dans le respect des règles déontologiques de la profession
- L'aide à compléter sa formation

La structure (Nom du Club) ..... s'engage, dans le cadre de cette formation, à assurer :

- Un bilan régulier avec le stagiaire
- La tenue du livret de stage pédagogique

##### **Article 4 :**

(Nom et Prénom du stagiaire) ..... s'engage à respecter le règlement intérieur de la  
structure d'enseignement ou d'entraînement et à participer activement à la formation qui lui est dispensée pendant la période  
du ..... au .....

##### **Article 5 :**

La structure d'enseignement ou d'entraînement, le Conseiller et les stagiaires doivent être assurés en responsabilité civile en  
application des articles 1382 et 1384 du Code Civil.

Fait à ..... , le .....

Signature et cachet du responsable de la structure d'enseignement (Club)	Signature du responsable de la Formation (CRASurf)
Vu, le Tuteur du stage : Nom, Prénom et signature	Vu le stagiaire : Nom, Prénom et signature